DÉPÔT LÉGAL, 2e TRIMESTRE 2015
VOLUME 37, NO 5
MAI 2015

La Chronique

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

LA MUNICIPALITÉ À L'ÉCOUTE DU PLAN D'AFFAIRES DU CENTRE DE PLEIN AIR LASALLIEN

LE PARC DU SAISONNIER CÉDÉ PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Dès le lendemain de son élection, le conseil municipal était ferme dans ses positions, un plan d'affaires s'imposait pour voir à la bonne gestion du parc du Saisonnier, l'un des joyaux lac-beauportois. L'étude est déposée et la proposition retenue, et la plus profitable, c'est la cession par bail emphytéotique du parc du Saisonnier à l'organisme Centre Plein air LaSallien Inc., pour un loyer annuel de 1 $.

Par définition, un bail emphytéotique en est un immobilier de longue durée qui octroie au preneur un droit réel sur la chose donnée à bail. Il a l'obligation d'améliorer les lieux à ses frais et au terme de l'entente, dans 15 ans pour le présent cas, le bailleur n'a pas à indemniser son locataire. En 2011, l'organisme LaSallien, qui gère le centre de plein air le Saisonnier, vendait bâtiments et terrains à la Municipalité. Partenariat prometteur, certes, mais le LaSallien n'étant plus sur un terrain privé n'avait plus accès au bagage de subventions auxquelles il avait droit auparavant. Pour pallier ce manque de liquidité et afin d'aller de l'avant avec de nouveaux projets, l'organisme devait reprendre ses droits. Ainsi fut signé entre les deux parties le bail emphytéotique.

LEUCAN INVESTIT 300 000 $

Leucan qui y tient son camp Vol d'été depuis de nombreuses années, a amassé 300 000 $ pour la construction d'un bâtiment d'hébergement. Pour faciliter la réalisation du projet dès cet été, le bail emphytéotique arrive à point nommé et le LaSallien n'a pas les mains liées par quelconques obligations juridiques d'appels d'offres auxquelles la Municipalité serait tenue. Ce bâtiment, qui sera occupé par Leucan durant les trois semaines du camp, sera entièrement disponible les 49 autres semaines de l'année, une source de revenus fort appréciable pour le LaSallien. La rentabilisation de ce nouveau lieu permettra assurément à l'organisme d'entretenir les autres bâtiments du parc du Saisonnier ; un soulagement au niveau de la pression sur les taxes foncières puisque la Municipalité n'a plus à les entretenir.

Bien que le parc du Saisonnier soit cédé pour 15 ans, la Municipalité conserve la gestion et l'entretien de la piscine municipale ainsi que la portion nord du parc incluant le bâtiment mieux connu sous le nom de la « maison blanche ». Les citoyens s'assurent ainsi l'accessibilité des sentiers du bois du « Saiso », que la Municipalité gère dorénavant en parc public. Cette nouvelle entente, un projet porteur et un plus pour les citoyens et la Municipalité !

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ET COLLECTE DES RDD ET DES TIC

La prochaine Journée de l'environnement se tiendra le dimanche 31 mai 2015 de 9 h 30 à 12 h au centre communautaire. Ce sera pour vous une occasion de venir découvrir des gestes simples qui peuvent faire une différence sur la qualité de notre milieu de vie. Des arbres, du compost et des sacs compostables seront distribués. Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre contenant pour la distribution du compost.

Au même moment, la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu dans le stationnement du centre communautaire jusqu'à 16 h. Ce sera donc le bon moment pour vous départir de vos vieux pots de peinture, d'huile ainsi que de vos livres, télévisions, ordinateurs et vidéos désuets. Pour connaître la liste complète des matières acceptées, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité.

Pour plus de détails et d'informations sur la Journée de l'environnement, veuillez contacter Mme Karine Hubert au 418 849-7141, poste 246.

RAPPEL

2e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1er JUIN 2015

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.
DES FRAIS DE RAPPEL DE 10 $ SERONT IMPOSÉS POUR TAXES IMPAYÉES.

Information : 418 849-7141, poste 226

LES PESTICIDES ET LES FERTILISANTS

Au printemps, vous êtes plusieurs à opter pour des traitements de pesticides et de fertilisation pour votre pelouse. Afin de préserver la qualité du milieu, la Municipalité s'est dotée d'un règlement sur les pesticides et fertilisants. Voici un bref résumé des éléments importants pour chaque citoyen qui désire en faire l'application :

- Permis d'application temporaire obligatoire pour tout pesticide sur l'ensemble du territoire ou pour toute application de fertilisants à plus de 30 mètres d'un cours d'eau ou lac ;
- Le permis est gratuit et valide pour 30 jours ;
- Si vous optez pour une compagnie de service pour vos espaces verts, cette compagnie doit détenir un permis annuel démontrant qu'elle est enregistrée auprès de la Municipalité. Cette liste est disponible sur le site Web de la Municipalité ;
- Seuls les pesticides à faible impact sont autorisés. Les pesticides conventionnels ne sont permis que lorsque l'insecte ou la plante peut porter atteinte à la santé ou la sécurité des individus.

Pour toutes demandes de permis ou informations, veuillez contacter le Service de l'urbanisme et développement durable au 418 849-7141, poste 221.

à surveiller :

SOYONS VERTS ! PAGE 3
GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE PAGE 4
OUVERTURE DE LA SAISON DE TENNIS PAGE 6

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 AVRIL 2015

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
Adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2015 totalisant une somme de 694 913,39 $ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt
- État des revenus et dépenses du mois

Adoption
- Retrait des poteaux de télécommunication abandonnés sur le territoire de Lac-Beauport par Bell Canada
- Synchronisation des feux de circulation sur le boul. du Lac
- Règlement général 646 - Règlement sur la gestion des matières résiduelles
- Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés
- Projet de Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés
- Second projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects règlementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones

Autorisation
- Projet d'étude Vélo-Route de la MRC de la Jacques-Cartier
- Demande d'assistance financière au Mouvement national des Québécoises et Québécois (M.N.Q.) pour l'organisation de la Fête nationale de Lac-Beauport
- Remboursement des frais de représentation de la mairesse
- Disposition du recyclage
- Plan projet de lotissement – Développement Quartier Exalt – phase 1

Autorisation de dépenses
- Poursuite en diffamation Charles Brochu et Olivier F. Bérard contre Louise Brunet et Andy Groskaufmanis – Dossier 200-22-073755-142
- Services professionnels et techniques en communication
- Subvention discrétionnaire pour le remboursement des frais de location de salle au Club de l'âge d'or Lac-Beauport (FADOQ Lac-Beauport)
- Travaux d'entretien à la piscine (salle mécanique et services sanitaires)
- Programme des activités du pacte de l'amitié 2015

Autorisation de mandat
- Requête introductive d'instance en dommages et intérêts et injonction permanente – Marc Puyau contre Municipalité de Lac-Beauport – Dossier 200-17-021644-158
- Droit de propriété de gestion du barrage du lac Tourbillon
- Déneigement des chemins publics du secteur nord
- Déneigement des chemins publics du secteur ouest
- Déneigement des chemins publics du secteur est
- Déneigement des chemins publics et privés
- Évaluation de condition des chaussées
- Acquisition de luminaires de type DEL routier
- Installation des têtes de luminaire DEL routier
- Disposition et traitement des encombrants ménager
- Collecte transport des boues des installations septiques

Autorisation de signatures
- Entente hors cour sur application d'un droit d'accès à une propriété municipale
- Demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications
- Entente de partenaire de formation avec la Société canadienne de la Croix-Rouge
- Développement Exalt (Silva) – cession phases 1B à 1E

Priorités et mandats du conseil
- Service de police municipale (Sûreté du Québec) 2015

Autorisation protocole d'entente/événements – Championnats canadiens de natation en eau libre 2015
Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :
- Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le branchement d'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brulé, des Méandres et des Écorces dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée

Engagement
- Surveillant de plateaux/concierge (temps partiel)
- Personnel étudiant saisonnier – Saison 2015

Autorisation de permis
- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA).

AVIS PUBLIC : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 7 avril 2015, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés** » tiendra une assemblée publique de consultation le 1er juin 2015 à compter de 19 h à la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs au 8, chemin de l'École à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1) ;

2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire dont les objets sont :

- de préciser et bonifier les normes applicables aux projets intégrés, notamment en ce qui concerne :
  - les usages autorisés dans les projets intégrés ;
  - les normes d'aménagements ;
  - les normes relatives aux bâtiments, constructions et usages accessoires ;
- de revoir la répartition spatiale des projets intégrés sur le territoire ;
- de renommer la zone HG-230 et d'y préciser les usages autorisés.

3. Les zones concernées par ces modifications sont :

CM-101.1, CM-101.2, CM-102, HU-205, HU-206, HU-210, HU-213.1, HU-270 et HG-230.

4. Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée ;

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 1er JOUR DU MOIS DE MAI 2015.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :
« **Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 7 avril 2015, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés** » tiendra une assemblée publique de consultation le 1er juin 2015 à compter de 18 h à la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs au 8, chemin de l'École à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1) ;

2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire susceptible d'approbation référendaire dont l'objet est :

- d'apporter des ajustements aux normes de lotissement en lien avec les modifications concernant les projets intégrés (Zonage) ;
- de retirer une disposition qui concerne la zone HG-230.

3. Les zones concernées par ces modifications sont :

CM-101.1, CM-101.2, CM-102, HU-205, HU-206, HU-210, HU-213.1, HU-270 et HG-230.

4. Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 1er JOUR DU MOIS DE MAI 2015.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

Calendrier des collectes

Mai 2015

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Juin 2015

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Légende :
- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC

SOYONS VERTS!

BERCE DU CAUCASE

La belle saison sera bientôt de retour et la berce du Caucase également. Nous vous rappelons que cette plante est à arrachage obligatoire, tout comme l'herbe à poux et l'herbe à puce. La berce du Caucase, lorsqu'elle est en contact avec la peau et sous la lumière du soleil, peut créer des brûlures importantes. Vous devez donc être très vigilant avec cette plante lorsque vous l'éradiquez.

Des précautions s'imposent :

- Portez des vêtements longs couvrant tout le corps ;
- Protégez vos yeux (lunettes, foulard, visière) ;
- Préférez l'utilisation d'outils manuels, tel un couteau ou une faux, à l'utilisation d'outils à moteur qui auraient tendance à faire éclabousser la sève toxique ;
- Une fois l'opération terminée, retirez vos vêtements en les retournant à l'envers. Évitez de les toucher et lavez-les avant de les réutiliser ;
- Lavez les outils, les mains et le visage ;
- Déposez les résidus de plantes dans des sacs de plastique que vous pourrez **jeter aux ordures** (bac vert ou noir). Évitez de jeter les résidus dans le bac brun ; des graines pourraient ainsi coloniser d'autres territoires.

Nous vous rappelons également que si vous désirez faire l'utilisation de pesticides, un permis d'application temporaire doit être demandé au Service de l'urbanisme et développement durable.

Pour de plus amples informations concernant la berce du Caucase et les pesticides, n'hésitez pas à communiquer avec nous et à consulter le site Internet de la Municipalité.

FAITES DON DE VOS LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'ÉCRIN **Jusqu'au 31 mai 2015**

Afin d'enrichir sa collection locale, la bibliothèque municipale l'Écrin tient une grande collecte de livres jusqu'au 31 mai. Les généreux donateurs courent la chance de gagner une tablette numérique. Pour participer, il vous suffit de faire un don de **livres récents (des années 2010 et plus), propres et en bon état.**

Les livres recherchés sont :
- Romans adultes (grand format) français et anglais, romans jeunesse.
- Documentaires pour adultes et jeunes d'ordre général (pas d'encyclopédie, ni de livre d'école).
- Bandes dessinées et albums.

Un tri sera fait parmi les livres reçus. **Chaque livre éligible donne droit à un coupon de participation pour le tirage prévu le 8 juin prochain.**

Ne seront pas retenus : les livres jaunis, annotés ou abîmés ou ceux dont le sujet n'est plus d'actualité. Les livres non retenus seront remis à un organisme.

Les livres peuvent être déposés à la bibliothèque ou à l'accueil du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, tous les deux situés au 50, chemin du Village. Les livres doivent être dans des boîtes ou sacs identifiés avec votre nom et numéro de téléphone.

DERNIÈRE ACTIVITÉ DE LECTURE POUR LES ENFANTS AVANT LA PAUSE ESTIVALE

ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

En compagnie de June. Petites histoires adaptées à la jeune clientèle.
Jeudi 28 mai à 10 h | Pour les enfants **de moins de 3 ans.**

L'inscription est obligatoire pour cette activité.
L'inscription peut se faire :
À la bibliothèque, par téléphone au 418 849-7141, poste 282 (laissez le nom et l'âge de l'enfant, votre numéro de téléphone ainsi que le nom de l'activité sur la boîte vocale) ou par Internet : **bibliothequeecrin@lacbeauport.net**

UN ÉTÉ NAUTIQUE - CANOË KAYAK

CLUB DE CANOË-KAYAK LAC-BEAUPORT

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
En 2015, l'inscription se fera en ligne au **ccklacbeauport.ca**. Pour plus de détails, présentez-vous à notre soirée d'information le **26 mai de 18 h 30 à 19 h 30 au Club nautique**. Vous pouvez aussi contacter Luc Grenier, entraîneur-chef, au 581 995-2790.
Possibilité de paiement en deux versements pour les Volets Compétition uniquement.

Service de garde : sur demande uniquement
Volets Initiation et Compétition U11 et U13 seulement.
Du lundi au vendredi : 8 h à 9 h | 16 h à 17 h | Coût : 10$ / heure

CALENDRIER 2015
Lancement des activités d'été : 22 juin
Fin des activités : 16 août
Compétitions
5 juillet : Shawinigan
18 juillet : Lac-Sergent
25 juillet : Lac-Beauport
31 juillet au 2 août : Montréal | Champ. prov. U16 et plus
15 et 16 août : Shawinigan | Champ. prov. U15 et moins
25 au 29 août : Ottawa | Champ. canadiens
*Calendrier complet disponible au **ccklabeauport.ca**

DES BATEAUX FLAMBANT NEUFS !
Pour la saison 2015, le Club de canoë-kayak Lac-Beauport renouvelle une part importante de ses embarcations. Au total, 41 nouveaux canoës et kayaks seront à la disposition de nos athlètes.

BIBLIOTHÈQUE - JOUR FÉRIÉ ET HORAIRE D'ÉTÉ

La bibliothèque sera fermée
Lundi 18 mai, fête des patriotes

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA SAISON ESTIVALE
Du 1er juin au 6 septembre inclusivement

Lundi	19 h - 21 h	Vendredi	fermée
Mardi	13 h - 16 h	Samedi	10 h - 13 h
Mercredi	19 h - 21 h	Dimanche	fermée
Jeudi	13 h - 16 h		

10 ANS DE FÊTES DES VOISINS À LAC-BEAUPORT

Voisins, êtes-vous prêts à fêter ? Le samedi 6 juin arrive à grands pas.

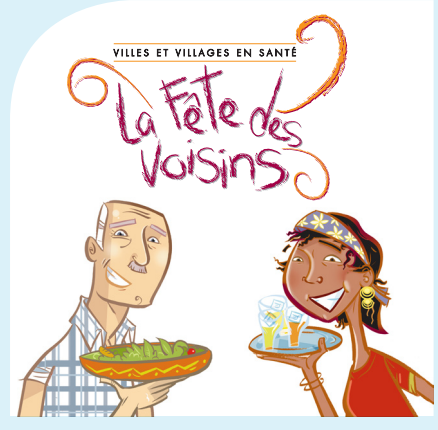

Depuis maintenant 10 ans, la Municipalité de Lac-Beauport vous invite à participer à la Fête des voisins. Au cours des années, ce sont près d'une centaine de fêtes qui se sont organisées sur le territoire. Ils sont nombreux les Lac-Beauportois qui ont profité de cette occasion pour apprendre à mieux connaître leur entourage et célébrer le plaisir du bon voisinage.

Si vous n'avez pas encore partagé les joies de la Fête des voisins, lancez-vous le samedi 6 juin prochain. Que cette fête soit le point de départ d'une nouvelle manière de vivre ensemble !

Inscrivez votre fête auprès de la Municipalité
Planifiez votre activité et contactez la Municipalité. Du matériel promotionnel comme des affiches, des ballons et des cartons d'invitation seront bientôt à votre disposition.

Contact :
Mélanie Morneau, 418 849-7141, poste 249, mmorneau@lacbeauport.net

Lac-Beauport
Clinique Dentaire
Posan Valois
418 849-7101
1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais

Dre Chantal Posan
chirurgien-dentiste
Ouvert le jour et le soir

PIERRE CLAVET
Arpenteur-géomètre
Bureau : 849-2657
Télécopieur : 849-3781
174, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport, G3B 0T6

COMPTABILITÉ
Comptabilité et tenue de livres informatisée. Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.
Contactez : Pierre Canac-Marquis
Téléphone : 418-952-8208

INVITATION À TOUTE LA POPULATION : LE 11 JUIN PROCHAIN À LAC-BEAUPORT

1000 KM DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

La Municipalité de Lac-Beauport est fière d'être l'hôtesse de la 7e édition de cette manifestation marquante du Grand défi Pierre Lavoie qui rallie tout le Québec. Ce marathon cycliste spectaculaire qui consiste à parcourir 1000 km à vélo en 60 heures d'affilée, en partant du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'à Montréal, se déroulera cette année du 11 au 14 juin.

Joignez-vous à nous pour partager la passion dans la nuit du 11 au 12 juin prochain.
Dans un peu plus d'un mois, la Municipalité de Lac-Beauport sera en fête avec l'accueil de la 3e étape de l'événement du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie, dans la nuit du 11 au 12 juin prochain.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire prépare une nuit d'activités qui se déroulera sur le stationnement du centre de ski le Relais. La population et les visiteurs sont invités à prendre part aux activités afin d'accueillir les cyclistes et toute l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie vers 3 h du matin. Au programme : feu de camp animé, présence de chansonnier, prestation d'artistes avec de la peinture phosphorescente, ambiance festive lumineuse et enjouée. Nous invitons la population à porter des objets lumineux pour l'occasion.

Surveillez la prochaine Chronique, le site Internet **www.lac-beauport.ca** et la page Facebook de la Municipalité pour connaître la programmation complète.

Bénévoles, artistes, animateurs et partenaires recherchés
Bénévoles, artistes, animateurs, entrepreneurs vous souhaitez vous impliquer ? Communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 849-7141, poste 249 ou par courriel à **mmorneau@lacbeauport.net**.

L'ÉCOLE MONTAGNAC PARRAINÉE PAR UNE ÉQUIPE DE CYCLISTES

Le 10 avril dernier, l'équipe « Clinique d'orthodontie Martel / Novartis », qui a choisi de parrainer l'école Montagnac, a fait une présentation et a lancé un défi aux élèves présents, celui de participer au concours « Lève-toi et bouge » et d'accumuler le plus grand nombre possible de cubes énergie. C'était vraiment spectaculaire !

Cette initiative a pour but de promouvoir les saines habitudes de vie et de faire le lien entre les cyclistes et les jeunes qui font tant d'efforts pour cumuler des cubes énergie ! Rappelons que chaque équipe du 1000 km doit s'associer à une école primaire de son choix. Tous les dons dépassant le montant d'inscription que l'équipe aura réussi à amasser seront remis à l'école.

L'équipe « Clinique d'orthodontie Martel / Novartis » en est à sa 5e participation au Grand défi Pierre Lavoie.

Pour plus de renseignements concernant le 1000 km : **www.legdpl.com/le-1000-km**

4e ÉDITION

KERMESSE-BÉNÉFICE DESJARDINS

Le Centre de plein air le Saisonnier tiendra, le 6 juin prochain, la 4e édition de sa Kermesse-bénéfice Desjardins au profit du Programme Tournesol. Tout le monde est invité à compter de midi à venir s'amuser avec nos animateurs bénévoles dynamiques et à assister à plusieurs prestations extraordinaires.

De plus, nous accueillerons également en matinée la course du Trail de la Clinique du coureur qui attend plus de 1 500 adeptes de course en sentiers. Cet dernier remettra 5 $ par inscription au Programme Tournesol. Tous les détails à **www.lacliniqueducoureur.com/trail**.

Au programme cette année : souper spectacle Normandin avec plusieurs artistes de la chanson, zone d'animation Proludik, spectacle canin renommé, spectacle de magie, cantine IGA et bien d'autres surprises.

Le coût pour y participer est de 10 $ pour la journée + souper spectacle Normandin ou 7 $ pour la journée seulement. Ce sera gratuit pour les enfants de 0 à 3 ans. Prendre note que tous les participants au Trail ont accès à la journée gratuitement.

Le Programme Tournesol, grâce aux différentes activités de financement, offre à des enfants de milieux défavorisés la chance de vivre l'expérience du camp de vacances qui, selon nous, contribue à la socialisation, l'estime de soi et l'autonomie du jeune, en plus de lui offrir la chance de développer de saines habitudes de vie en pratiquant des activités de loisirs stimulantes.

Pour tous les détails sur le **Programme Tournesol** ou sur la **Kermesse-bénéfice Desjardins**, je vous invite à communiquer avec nous ou à visiter le **www.lesaisonnier.net**.

Au nom des enfants, merci de votre présence lors de cette magnifique journée !

DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Le 30 mai prochain, dès **10 h**, se tiendra le **Défi têtes rasées Leucan 2015** à la **caserne de Sainte-Brigitte-de-Laval.** Pour une troisième année consécutive, les employés des services d'urgence de la MRC de La Jacques-Cartier mettent leur tête à prix afin d'amasser des fonds pour les enfants atteints de cancer. En plus d'être l'événement le plus important dans toute la province pour Leucan, c'est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une altération de leur image corporelle par la perte des cheveux.

Lors des deux dernières éditions, c'est une somme de plus de 85 000 $ qui a été remise à l'organisme. Cette année, nous désirons passer le cap des 100 000 $ et dépasser les objectifs des années précédentes. C'est pourquoi nous désirons inviter toute la population de la MRC et des villes avoisinantes à se mobiliser afin de remettre un gros montant à Leucan Région Québec.

Pour faire un don, il vous est possible de faire parvenir un chèque, libellé au nom de Leucan, à la mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval, sise au 414, avenue Ste-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Qc) G0A 3K0 ou de faire un don directement en ligne au **www.tetesrasees.com**. Il vous est aussi possible de communiquer avec le service de la sécurité publique de votre municipalité afin de connaître les modalités quant à la perception des dons.

Finalement, nous vous invitons à parler de l'évenement à vos proches, amis et collègues et à les encourager à donner pour la cause. Bien entendu, ils sont aussi conviés à y assister, puisque plusieurs activités, autre que le rasage des participants, sont planifiées. Nous vous invitons à visiter la page Facebook de l'événement *Défi têtes rasées Leucan de la MRC de La Jacques-Cartier* afin de rester à l'affût quant aux activités à venir.

Pour de plus amples informations sur l'événement, communiquez avec nous par courriel à : **Leucan@sbdl.net**

MERCI !

Le Comité organisateur
du Défi têtes rasées
Leucan de la MRC
de La Jacques-Cartier

Le St-Dunstan
LOGEMENTS À LOUER
SALLE À MANGER
LES HABITATIONS St-Dunstan Lac-Beauport
25, du Village, Lac-Beauport • 418 316-5525

JP PROTEAU ET FILS LTÉE
EXCAVATION
19, montée du Cervin
Lac-Beauport
Rés. : 418 849-2416
Cell. : 418 563-1404
Richard Proteau
Propriétaire

MAISON DES JEUNES LE CABANON DE LAC-BEAUPORT INC

SWITCH Projet d'intervention jeunesse

PROJET D'INTERVENTION SWITCH ÉTÉ 2015

Nous sommes présentement en période d'embauche pour former une équipe dynamique pour cet été. Le projet commencera le 19 mai prochain dans la zone communautaire.

Pour plus d'information, contactez-nous !

SOUPER COMMUNAUTAIRE

Deux jeudis par mois, la Maison des jeunes organise un souper communautaire gratuit pour ses jeunes membres VIP au coût de 2 $! Voici la prochaine date à retenir : **le jeudi 28 mai 2015**.

HORAIRE D'ÉTÉ

Sachez que la Maison des jeunes prépare un calendrier d'activités pour l'été qui sera des plus plaisants ! Journée à la Ronde, croisière sur le Louis-Jolliet, Village vacances Valcartier, pique-nique et plusieurs autres encore ! Le calendrier sera publié dans le prochain numéro de la Chronique.

De plus, nous allons modifier nos heures d'ouverture actuelles pour avoir deux plages horaires de jour pour faire des activités !

HORAIRE RÉGULIER

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 h 30 - 21 h	15 h 30 - 21 h	15 h 30 - 21 h	15 h 30 - 22 h	(occasionnellement)

Nous ne prenons plus de nouvelles inscriptions de jeunes de moins de 11 ans.

Téléphone : 418 841-0707 **Courriel** : lecabanondjlecabanon.com

OFFRE D'EMPLOI
TRAVAILLEUR DE MILIEU/ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE

Nombre de postes : 1 | **Début de l'emploi :** 19 mai 2015 | **Nombre d'heures par semaine :** 30 heures

DESCRIPTION DU POSTE :

1. Travailler avec des adolescents de 12 à 17 ans
2. Faire de la relation d'aide et créer des liens de confiance
3. Favoriser la création de projet et d'initiative chez les jeunes
4. Planifier, organiser, promouvoir et animer des activités pour la zone communautaire de Lac-Beauport
5. Amasser des informations sur les habitudes de vie et les lieux de fréquentation des jeunes
6. Faire connaître la Maison des jeunes et la zone communautaire à la population et aux commerçants
7. Défendre et promouvoir les droits des jeunes
8. Faire de la prévention auprès des jeunes et promouvoir la santé et la sécurité publique
9. Travailler en partenariat avec la communauté et les ressources du milieu : Service des loisirs de la Municipalité, SQ, école Montagnac, service de sécurité, commerce, saisonnier, rampe d'eau, etc.

EXIGENCES :

- Être débrouillard, ouvert d'esprit, autonome et créatif
- Avoir une passion pour le domaine social et communautaire
- Avoir une facilité à créer des liens, particulièrement avec les adolescents
- Diplôme d'études collégiales en cours ou complété (intervention en délinquance, travail social, éducation spécialisée, loisir ou discipline connexe)
- Avoir au minimum 6 mois d'expérience pertinente auprès des adolescents
- Posséder une voiture, car aucun transport en commun n'est accessible

CONDITIONS DIVERSES :

• Salaire : selon l'échelle salariale en vigueur et l'expérience.
• Horaire flexible : être disponible les soirs de semaine et certaines fins de semaine.

Envoyer son curriculum vitae à l'attention de **Simon Larouche**, directeur.
Par courriel : lecabanon@mdjlecabanon.com
Par la poste : Maison des jeunes Le Cabanon de Lac Beauport inc.
52, chemin du village, Lac-Beauport G3B 1R2

CHRONIQUE DU REGROUPEMENT DU LAC
DU NOUVEAU AU REGROUPEMENT !

Le Regroupement a accueilli un nouveau coordonnateur, M. Alexandre Lemerise. Nous en profitons, dans cette chronique, pour remercier infiniment M^me^ Chantal Crépeau pour ses années de service.

C'est aussi avec un nouveau nom et un nouveau logo que le Regroupement désire se moderniser ! Le Regroupement des Gens d'Affaires et Tourisme du Lac-Beauport (RGATLB) fait maintenant place au Regroupement du Lac. Un nom plus court et plus accrocheur ! Le Regroupement se dote aussi d'un nouveau site Web moderne beaucoup plus facile d'utilisation. Les gens pourront aisément trouver nos membres soit par clé de recherche ou par catégorie de service. Nous pourrons aussi accepter plus facilement les paiements avec un système sécuritaire, Square.

Nous accueillons aussi deux nouveaux membres : Dominic Légaré de DLEG qui offre des services en ressources humaines, design web et design graphique (www.dleg.com) ainsi qu'Alexandre Bouchard, associé chez Bioptimal, Gym et Bien être, une nouvelle salle d'entraînement multifonctionnel située aux Haltes du Lac.

CONFÉRENCE DANIEL BLOUIN

C'est avec grand plaisir que le Regroupement du Lac vous invite à la conférence « Sorties de Zone » de M. Daniel Blouin. La conférence aura lieu au Mont-Tourbillon, le jeudi 21 mai à 7 h 30 du matin.

Les places sont limitées ! Rejoignez Alexandre Lemerise au **rgatlb@lacbeauport.com** ou par téléphone au 418 559-8338. Pour plus de détails sur la conférence, visitez le site Web du Regroupement du Lac.

CONCLUSION

L'année 2015 sera une année très captivante avec de nouveaux commerces aux Haltes du Lac, la construction du quartier Exalt, du projet Entourage et sans oublier le projet de modernisation des Sentiers du Moulin ! Suivez-nous, nous sommes impliqués de près ou de loin dans tous les projets et évènements du Lac !

Bon été !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APMC
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU MONT CERVIN

Cher ou chère membre,

L'Association des propriétaires du Mont Cervin tiendra son assemblée annuelle le **dimanche 17 mai 2015 à 10 h, au Club nautique de Lac-Beauport, au 219, chemin du Tour-du-Lac.**

À cette occasion, l'exécutif composé de Jean-Yves Masson, Yvette Hamel, Jacques Lachance et Pierre Bédard déposera le bilan des activités de l'année dernière, les états financiers et un plan d'activités pour la prochaine saison.

Nous vous attendons.

Pour l'exécutif

Pierre Bédard
Trésorier

Café Noisette café thé chocolat

CAFÉ CROISSANCE AU CAFÉ NOISETTE

Le mercredi le 13 mai à 13 h 30,
9 PLACES DISPONIBLES
Réservez auprès de Josée au 418 841-3445

Alfred Marcoux
Charpentier - menuisier • Construction de tout genre
Tél. : 418 841-1941
Cell. : 418 933-2900
204, chemin de la Tournée, Lac-Beauport

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique
19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
courriel: helenebergeron_notaire@ccapcable.com

Les jardins Cimon
Conception de jardins
jardinscimon.com
Consultations, croquis et plans d'aménagements paysagers
Gestion de projets, supervision de travaux
Intégration au paysage naturel, bandes riveraines
Composition végétale
T: 418 848 7305
Christianecimon@gmail.com

TENNIS LAC-BEAUPORT

HÉRISSET BORDELEAU ACADÉMIE DE TENNIS
PASSION EXCELLENCE

La Municipalité de Lac-Beauport confie la gestion du club de tennis à l'Académie de Tennis Hérisset Bordeleau. Cet été, l'Académie vise un service haut de gamme à la clientèle de Lac-Beauport qui veut jouer au tennis.

NOUVEAUTÉS

- Réservation de terrain par téléphone
- Personnel à l'accueil de 9 h à 22 h, 7 jours sur 7
- Aménagement d'un « Pro-Shop »
- Animation et activités

MÉGA OUVERTURE OFFICIELLE : 6 JUIN 2015 DE 8 H 30 À 16 H
INVITATION À TOUS LES MEMBRES ET INVITÉS (JUNIORS & ADULTES)
(REPRISE LE 7 JUIN EN CAS DE PLUIE)

INSCRIPTION

Abonnement : soirée d'inscription : 7 mai 2015, 19 h, à la salle d'animation
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village (centre communautaire, 2e étage)

Mode de paiement : chèque (Académie Hérisset Bordeleau)

Information : Jacques Hérisset : 418 572-4429

	Abonnement régulier	
	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
Tarif horaire non-membre	10 $	15 $
Enfant[1] (10 ans et -)	0 $	0 $
Enfant (11 à 17 ans)	40 $	55 $
Étudiant[2]	40 $	55 $
Adulte	75 $	115 $
Aîné (65 ans et +)	40 $	55 $
Famille[3]	140 $	205 $

[1]Inscrit avec un parent
[2]Carte d'étudiant obligatoire à l'inscription
[3]Famille de deux adultes et deux enfants, 15 $ de plus par membre supplémentaire

ADHÉSION AU CLUB AVANTAGE MULTI-SPORTS

Le Club Avantage Multi-Sports considérera tous les membres du Tennis Lac-Beauport comme membre du Club Avantage Multi-Sports pour la période estivale.

LIGUES

Information : toutes les ligues sont mixtes. Les ligues sont organisées pour les membres du Tennis Lac-Beauport et les balles sont fournies. Les ligues débutent la semaine du 8 juin 2015.

Tarification :

Première ligue	Deuxième ligue	Troisième ligue
25 $	20 $	15 $
Ligue de simple :	Lundi, de 19 h à 21 h	Formule floridienne (avec rotation)
Ligue de double :	Mercredi, de 19 h à 21 h	Formule floridienne (avec rotation)
Ligue des petits matins :	Mardi, de 9 h 30 à 11 h 30	Formule floridienne (avec rotation)
	Jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Formule floridienne (avec rotation)
Ligue des maîtres (Senior 40 ans +): *NOUVEAU*	Mercredi, de 10 h à 11 h 30	Formule à déterminer

COURS DE TENNIS :

INFO & INSCRIPTIONS COURS DE TENNIS : JOSÉE FRENIÈRE 418 627-3343, poste 233
Cours payables à l'inscription par carte de crédit.

COURS TENNIS ADULTES SESSION PRINTEMPS	COURS TENNIS JUNIORS 7-8-9 ANS SESSION PRINTEMPS	COURS TENNIS JUNIORS 10 à 14 ANS SESSION PRINTEMPS
Jours : mardi & jeudi **Dates :** 19, 21, 26 & 28 mai 2015 **Débutant :** 18 h 30 à 20 h **Initié à intermédiaire :** 20 h à 21 h 30 **Ratio :** 8 élèves/2 terrains/1 pro **Coût :** 82$ + tx = 94,28$ (cours) 112$ + tx = 128,77$ (cours & raquette)	**Jour :** samedi **Dates :** 23, 30 mai & 13 juin 2015 **Débutant :** 9 h à 10 h 30 **Initié :** 10 h 30 à 12 h **Ratio :** 12 élèves/2 terrains/2 pros **Coût :** 54$ + tx = 62,09$ (cours) 81$ + tx = 93,13$ (cours & raquette)	**Jour :** dimanche **Dates :** 24, 31 mai & 14 juin 2015 **Débutant :** 9 h à 10 h 30 **Initié :** 10 h 30 à 12 h **Ratio :** 12 élèves/2 terrains/2 pros **Coût :** 54$ + tx = 62,09$ (cours) 81$ + tx = 93,13$ (cours & raquette)

NE MANQUEZ PAS NOS SESSIONS D'ÉTÉ... À VENIR PROCHAINEMENT !

LES SENTIERS DU MOULIN ET CITÉ JOIE TISSENT DES LIENS POUR DÉVELOPPER SUR LEURS TERRITOIRES UN RÉSEAU INTÉGRÉ DE SENTIERS DE SKI DE FOND, DE VÉLO ET DE RAQUETTE.

Le plan d'affaires commandé l'an dernier par Les Sentiers du Moulin le confirme : *les nombreux droits de passage sont une menace pour la survie de la station*. Il n'en fallait pas plus pour revoir le modèle de développement de la station de ski et c'est le slogan historique de Jean Lesage « **Maître chez nous** » qui a spontanément inspiré Guy Gilbert et Pierre Langevin, respectivement président et directeur général des Sentiers du Moulin.

« Le potentiel de notre montagne pour développer un circuit de pistes *tricoté serré* est considérable, d'autant plus que Cité Joie, notre voisine immédiate, souhaite depuis des années intégrer son réseau de sentiers au nôtre », lance Guy Gilbert. Le mandat a été donné hier à nul autre que **Pierre Harvey** pour proposer un concept de mise en valeur de la montagne où les territoires des **Sentiers du Moulin** et de **Cité Joie** seraient mis en commun en vue d'offrir une destination moderne et avant-gardiste pour y pratiquer le ski de fond, le vélo et la raquette. Monsieur Harvey, qui a précédé son fils Alex sur les plus grands circuits de la Coupe du monde de ski de fond, est déjà convaincu qu'il s'agit d'une bonne piste : « Toutes les compétitions de haut niveau se sont adaptées pour offrir un spectacle dynamique sur courtes pistes. À seulement 25 kilomètres de Québec, la station Sentiers du Moulin a toute la matière première nécessaire pour y créer l'épicentre régional de la génération montante de fondeurs ».

Denis Savard, directeur général de Cité Joie, est ravi de cette collaboration : « Nous offrirons des produits complémentaires sur les deux versants de la montagne. Il s'agit d'une heureuse mise en commun que je souhaite offrir à notre population depuis longtemps ». Pour sa part, la Municipalité de Lac-Beauport, propriétaire du vaste territoire exploité par les Sentiers du Moulin, a déjà résolu de le céder par bail emphytéotique pour stimuler l'investissement privé, tant pour les opérations que pour l'exploitation du terrain à des fins commerciales. Le concept, incluant un nouveau chalet d'accueil à la station de ski de fond, sera déposé cet été.

Sentiers du Moulin — expérience plein air • Lac-Beauport
Cité Joie — Vacances • Répit • Plein air

2e ÉDITION DES TITANS DE LA MONTAGNE

La Fondation du Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg et le Centre de ski le Relais vous convient à la deuxième édition des Titans de la montagne. La course en montagne se tiendra le 30 mai prochain dès 8 h sur le site de la station de ski située à Lac-Beauport.

Dans le cadre de cette édition, l'organisation a cru bon lancer un appel à plusieurs personnalités de la course à pied de Québec. C'est avec enthousiasme que celles-ci participeront à la course du 30 mai prochain : **Florent Bouguin, Blaise Dubois, Ingrid Cluzeau, Guy Gilbert et Jonathan Labbé**.

Le coût d'inscription est de 30 $ pour l'inscription individuelle ou de 100 $ pour une équipe de quatre participants. Tous les détails et le formulaire d'inscription sont disponibles au **www.caabcharlesbourg.org** ainsi que sur la page **Facebook**.

Deux parcours seront offerts à la population : La Randonnée, un parcours d'endurance via la Charlesbourg d'une longueur de 4 km et L'Ascension, un parcours de type sprint via la Gaby-Pleau d'une longueur de 3,5 km.

Un système électronique permettra de cumuler le temps de chaque participant ainsi que le nombre de montées réalisées entre 8 h et 12 h. Les Titans de la montagne seront les trois participants ayant cumulé le plus grand nombre de montées par parcours ainsi que le temps de montée le plus rapide par parcours, tant chez les hommes que chez les femmes. Un total de seize médailles seront remises parmi les catégories.

Nouveau à Lac-Beauport
Pose d'ongles (30 $)
Manucure au gel UV (20$)
Manucure à la résine (20$)
Shellac de couleur (20$)
Orteils au gel UV (13$)

Promo jusqu'au 1er juillet
À l'achat d'une manucure ou d'une pose d'ongle, je vous offre les orteils au gel UV GRATUITEMENT.

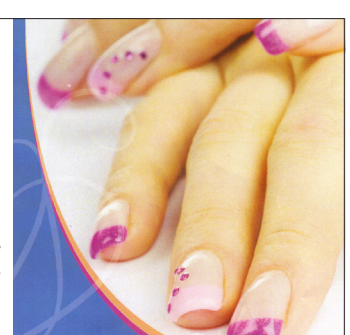

418 849-8217 Ongle Nancy

BiLem entrepreneur général
418-809-7642
info@bilem.ca
www.bilem.ca
RBQ 5603-9019-01

Construction neuve
Agrandissement
Garage
Patio
Fondation
Dalles flottantes
Démolition

DALLAS CONSTRUCTION • EXCAVATION

Mini-excavation
Installation septique
Chemin forestier
Entrée de service
Terrassement
Enrochement
Transport en vrac
Sable, gravier, terre

R.B.Q. 8288-3463-50

Jeff Gagnon
jeff@dallasconstruction.ca
Tél.: (418) 951-4875

Raynald Gagné
raynald@dallasconstruction.ca
Tél.: (418) 907-5785

605, des Mitrelles, Québec, QC G1B 0J2
www.dallasconstruction.ca

LES HABITATIONS ST-DUNSTAN RECHERCHE UNE SERVEUSE OU UN SERVEUR

Le concessionnaire de l'opération de la cuisine et de la salle à manger des Habitations St-Dunstan, à Lac Beauport, est à la recherche d'une serveuse ou d'un serveur.

Le service doit s'effectuer particulièrement au souper, avec un minimum de 15 heures par semaine. L'horaire est flexible et à discuter avec le candidat ou la candidate sélectionné(e).

Pour plus d'informations, contactez Manon Asselin, au 581 991-9049.

LES HABITATIONS St-Dunstan Lac-Beauport

INSCRIPTION À LA PÉTANQUE 2015

C'est le printemps ! On a le goût de recommencer à jouer à la pétanque !

L'inscription se fera le lundi 18 mai prochain de 19 h à 20 h 30 au local de patin du centre communautaire 48, chemin du Village.

Coût :
30 $ pour les résidents de Lac-Beauport
35 $ pour les non-résidents.

La première partie de la saison aura lieu le 25 mai.
Soyez au rendez-vous tous les lundis soir à compter de 18 h 30, en souhaitant que Dame Nature soit des nôtres ! La formation des équipes se fera à 18 h 45.

Voici les membres du comité de pétanque pour 2015 :

Président : Denis Gamache..... 418 849-1383

Trésorier : Roger Tremblay 418 628-4430

Statistiques : Suzelle Couture 418 907-8844

Responsable des équipes : Raymond Brochu..... 418 666-8883

Entretien du terrain : Serge Johanette..... 418 841-3659

TCJC Transport collectif de La Jacques-Cartier

HORAIRE EN VIGUEUR

LAC-BEAUPORT → QUÉBEC / SAINTE-FOY

Parcours	51	51	52
Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac *(Centre de ski Le Relais)*	6:40	6:40	7:40
Ch. du Tour du Lac* / Montée du Golf	6:45	6:45	7:45
P 46, Chemin du Village *(Centre communautaire)*	6:50	6:50	7:50
P Chemin du Brûlé *(Archibald)*	6:55	6:55	7:53
Terminus RTC du Zoo	7:10	7:10	-
	C 21	C 22	
Boul. Hamel *(Station Fleur-de-Lys - Arrêt RTC 1747)*	-	7:20	-
Boul. Henri-Bourassa *(Terminus RTC Charlesbourg)*	7:25	-	-
Ch. Sainte-Foy / Av. Belvédère *(Arrêt RTC 1051)*	-	7:30	-
Ch. de la Canardière / Boul. des Capucins *(Cégep Limoilou)*	7:35	-	-
Boul. Jean-Lesage *(Palais de justice / Gare du Palais)*	7:45	-	-
Boul. de l'Entente / Rue Émile Côté *(Cégep Garneau)*	-	7:45	-
Aut. Laurentienne / Rue de la Maréchaussée *(Parc Victoria - Arrêt RTC 1257)*	-	-	8:15
Rue Dorchester / Boul. Charest *(Arrêts RTC)*	7:50	-	8:20
Ch. Sainte-Foy *(Cégep de Sainte-Foy - Arrêt RTC 1417)*	-	7:50	-
Av. Honoré-Mercier *(Station d'Youville - Arrêt RTC)*	8:00	-	8:25
Boul. René-Lévesque O / Av. Belvédère *(Arrêt RTC)*	8:10	-	8:35
Av. du Séminaire *(Université Laval - Arrêt RTC 1552)*	-	7:55	8:45
Ch. Sainte-Foy *(Cégep de Sainte-Foy - Arrêt RTC 1417)*	-	-	8:50
Boul. Laurier *(Place Sainte-Foy à Laurier Québec - Arrêts RTC)*	-	8:00	-

QUÉBEC / SAINTE-FOY → LAC-BEAUPORT

Parcours	52
Ch. Sainte-Foy *(Cégep de Sainte-Foy - Arrêt RTC 1752)*	16:25
Av. du Séminaire *(Université Laval - Arrêt RTC 1552)*	16:30
Boul. René-Lévesuqe O / Av. Belvédère *(Arrêt RTC 1575)*	16:40
Av. Honoré-Mercier *(Station d'Youville - Arrêt RTC 2664)*	16:53
Rue de la Couronne / Boul. Charest *(Arrêts RTC)*	17:00
Aut. Laurentienne / Rue des Embarcations *(Parc Victoria - Arrêt RTC 1201)*	17:05
P Ch. du Brûlé *(Archibald)*	17:30
P 46, Ch. du Village *(Centre communautaire)*	17:35
Ch. du Tour du Lac* / Montée du Golf	17:40

tcjacquescartier.com | 418.844.2160

Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Service Régent B. Inc.
Pompes et puits artésiens
GOULDS WATER TECHNOLOGY a xylem brand
Service Régent B. inc.
Licence RBQ : 2545-5577-56
Service
Installation
Vente
Résidentiel et commercial
Benoît Bureau, propriétaire
info@serviceregent.com
418 849-5614 www.serviceregent.com

Nouveau
Nouveau
TAXI
Lac Beauport
Coupon gouvernement
Coupons roses
RÉSERVATION pour aéroport et train
418 849-6808
Nous desservons :
Stoneham
Tewkesbury
Lac Delage

conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse

MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1

Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2

Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
fbsaillant@lacbeauport.net

Francois-Bernard Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3

Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4

Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5

Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6

Sport, Loisirs, Culture et Vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaire de la bibliothèque

Lundi .....de 19 h à 20 h 30
Mardi.....de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30
Mercredi.....de 19 h à 20 h 30
Jeudi ..... de 13 h à 16 h
Samedi.....de 10 h à 16 h
Dimanche.....de 13 h à 16 h

Bonne lecture à tous ! ! !
bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

La prochaine séance du conseil se tiendra
le lundi 1er juin 2015, à 19 h
au chalet des loisirs Desjardins
8, chemin de l'École

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

La mairie sera fermée le lundi 18 mai pour la Journée nationale des patriotes.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.ca

Collecte des matières résiduelles .....poste 246
Demande d'accès à l'information.....poste 340
Fosses septiques.....poste 248
Permis et inspections.....poste 222
Taxation/évaluation.....poste 226
Travaux publics .....poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • **Tél. : 418 849-7141**

Bibliothèque.....poste 282
Inscriptions aux activités .....poste 244
Réservation de salle.....poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4

police municipale, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 418 841-3911

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050

La Chronique

PROCHAINE PARUTION :
5 JUIN

DATE DE TOMBÉE :
22 MAI

Suivez-nous sur facebook

info@lacbeauport.net